



## Ils ont fêté leurs 90 ans cette année

Toutes nos félicitations à

- M. Marcel André
- M. Jean-Alfred Goncerut

## Elles ont atteint leur majorité en 2023

- Camille Bardet
- Oriane Burgat
- Pia Hoffmann
- Savannah Petitpierre
- Minh Pham



## NAISSANCE

Bienvenue à Ellinor Palley  
née le 13 septembre 2023  
et félicitations à ses parents



# Le Nénuphar

Journal communal

Bulletin d'information des Bots

Edition - novembre 2023

## DECES

Toutes nos condoléances aux familles de :

**Monsieur Eric Kilchenmann**  
**Madame Véronique Brocher-Vurlod**  
**Madame Mario-Lina Skert**

qui nous ont quittés dernièrement.



## AGENDA

**Prochain Conseil Général : lundi 11 décembre 2023, à 20h15, au Chalet**

**Apéritif de début d'année : le 20 janvier 2023, à 11h00, au Chalet**

Vous êtes d'ores et déjà cordialement invité(e)s à notre traditionnel apéritif de début d'année. Nous aurons également l'occasion de faire connaissance des nouveaux habitants de notre commune.

**Les bureaux de l'administration communale seront fermés du 22 décembre 2023 au 8 janvier 2024.**



Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette nouvelle édition de notre journal d'informations villageoises ainsi que beaucoup de plaisir lors des moments de partage proposés par les organisatrices des fenêtres de l'Avent.

Edition novembre 2023  
La Municipalité

## Groupement forestier

La création du groupement forestier la Dôle a été acceptée par les 8 communes de La Rippe, Chéserey, Crans-près-Céligny, Grens, Eysins, Arnex-sur-Nyon, Bogis-Bossey et Chavannes-de-Bogis. L'assemblée constitutive a eu lieu le 10 octobre dernier et le groupement démarrera ses opérations le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Nous disposons maintenant d'une équipe forestière compétente avec 2 garde-forestiers, 1 contremaître, 2 bûcherons forestiers et 1 apprenti pour s'occuper de nos forêts.



## Informations déchèterie

Vous trouverez en annexe les nouvelles informations pour l'année 2024 ainsi que la nouvelle carte à mettre derrière votre pare-brise lorsque vous vous rendez à la déchèterie.

Les horaires d'ouverture restent les mêmes, soit :



<b>Lundi</b>	<b>16h00 à 19h00</b>
<b>Mercredi</b>	<b>16h00 à 19h00</b>
<b>Vendredi</b>	<b>16h00 à 19h00</b>
<b>Samedi</b>	<b>8h00 à 12h30</b>

**lundi 25 décembre 2023 et lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024 - la déchèterie sera fermée**

Pour les personnes qui le souhaitent, la société Ecotri Solutions à Borex, propose un service payant de déchèterie à domicile. Vous pourrez ainsi demander à faire évacuer vos objets encombrants, la ferraille, les déchets de jardins et tous les autres déchets recyclables selon les tarifs disponibles sur le site internet : [www.ecotrisolutions.ch](http://www.ecotrisolutions.ch) ou par téléphone au 079/955.39.37.

## Ramassage des ordures ménagères

En raison des jours fériés, la société Odelet transports SA responsable de l'évacuation de vos poubelles taxées effectuera les modifications suivantes concernant le ramassage des ordures :

- Le ramassage du lundi 1<sup>er</sup> janvier sera déplacé au mercredi 3 janvier 2024
- Le ramassage du lundi de Pâques du 1<sup>er</sup> avril sera déplacé au mardi 2 avril 2024
- Le ramassage du lundi de Pentecôte du 20 mai sera déplacé au mardi 21 mai 2024
- Le ramassage du lundi du Jeûne Fédéral du 16 septembre sera déplacé au mardi 17 septembre 2024.

## Horaires des bus TPN

Tel qu'annoncé lors du dernier Conseil Général, la cadence de la ligne 815 sera augmentée dès l'entrée en vigueur du nouvel horaire le 10 décembre prochain, avec une cadence à la demi-heure toute la journée du lundi au vendredi. Nous aurons également à l'essai 2 courses supplémentaires durant les heures de pointe, soit entre 7h et 9h ainsi qu'entre 15h30 et 18h30 sur le tronçon Signy-Centre – gare de Nyon. L'essai de ces courses supplémentaires durant les heures de pointe est financé par le 3 communes de Grens, Signy et Eysins, et nous espérons pouvoir prolonger cet essai jusqu'au village de Grens en 2025, mais cela dépendra bien sûr de la fréquentation de cette ligne. Nous vous encourageons donc à faire bon usage de cette augmentation de cadence sur notre ligne afin de la pérenniser.

## Rénovation des bancs publics

Tout au long de cette deuxième partie d'année, notre employé communal, M. Marcel Glardon a œuvré avec patience et persévérance pour rénover plusieurs de nos bancs publics. La suite de ces remises en état se poursuivra dans le courant de l'année prochaine.



## Secrétaire communale

Nous avons le plaisir de vous informer que Mme Mélanie Pernet a rejoint l'administration communale. Engagée à partir du mois d'octobre dernier, elle partagera ses activités à temps partiel avec Mme Erika Brocher qui a décidé de diminuer son temps de travail à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les horaires d'ouverture du greffe restent inchangés.

## Employé communal

M. Sacha Lhommelet rejoindra également le personnel communal en tant qu'employé communal à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Il travaillera à 20% tous les lundis. Actuellement employé de la société Arbor & Sens à 80%, ses nouvelles fonctions lui permettront de compléter son temps de travail tout en connaissant déjà notre village.

M. Marcel Glardon secondera M. Lhommelet, en cas de besoin, et conservera quelques petites tâches urgentes les jours d'absences ou de vacances de notre nouvel employé communal.

La société Arbor & Sens restera active concernant la taille des gazons, haies et banquettes.



## Chenilles processionnaires

Les propriétaires, locataires, usufruitiers, fermiers ou exploitants des fonds portant des pins ou des cèdres atteints par les chenilles sont tenus de détruire les nids de chenilles processionnaires du pin dès leur apparition. Les poils de chenilles possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques (Œdèmes, démangeaisons, asthme, etc.).

La seule lutte efficace est la lutte mécanique qui consiste à couper les nids au sécateur et à les détruire par le feu. Une information générale sur les chenilles processionnaires du pin et les moyens de destruction des nids est à disposition sous :

[www.vd.ch/themes/environnement/forets/chenilles-processionnaires](http://www.vd.ch/themes/environnement/forets/chenilles-processionnaires)

## Nez Rouge

Les organisateurs de l'Opération Nez Rouge 2023 sont à la recherche de bénévoles. Si vous êtes intéressés, vous trouverez tous les renseignements sur [www.nezrouge-geneve.ch](http://www.nezrouge-geneve.ch).



## Fenêtres de l'Avent

Afin de renouer avec la tradition, les Fenêtres de l'Avent s'illumineront à nouveau dans notre village tout au long du mois de décembre. Cette année, ce sont Mmes Natacha Dichter et Mélanie Barraud qui ont mis en place l'organisation de ces événements. Nous les remercions chaleureusement de leur engagement. Tous les détails vous sont remis dans un document annexe. Vous trouverez également ces informations sur le site internet de la commune [www.grens.ch](http://www.grens.ch).



## Fête de la Saint-Nicolas

Rendez-vous **mercredi 6 décembre 2023 à 18h00 à l'arrêt de bus** pour les enfants de 0 à 10 ans. Merci de vous munir de lampes frontales, lanternes et autres torches. Vous trouverez toutes les informations dans le flyer ci-joint.

## Atelier créatif de Noël pour enfants et familles

🔺 **Ateliers créatifs de Noël** 🗺️ pour enfants et famille (parent, grand-parent...) à Grens:

Mercredi enfants: 13.12, 13h30-15h

Dimanche enfants ou famille: 17.12 10h-11h30

\*autres dates sur demande à domicile

Mme Natacha Dichter se réjouit de partager ces moments magiques avec vos enfants et/ou vous et de vous proposer ses créations.

Détails et inscriptions: Facebook/insta : natiartcrea - [natiartcrea@gmail.com](mailto:natiartcrea@gmail.com) whatsapp: 078.692.10.63